Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le 03/07/2025
ID : 015-241500230-20250630-DEL_2025_079-DE

AURILLAC AGGLO
unique / multiple = ensemble

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **30 juin 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68
Nombre de conseillers présents à la séance : 48
Nombre de conseillers absents à la séance : 3
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers représentés : 17
Nombre de conseillers suppléés : 1

ETAIENT PRÉSENTS :
Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Christiane GAILLARD, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Jean-Paul NICOLAS, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :
Bernadette GINEZ (représentée par Daniel FLORY), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Jamal BELAIDI (représenté par Sylvie LACHAIZE), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Louis ESTEVES (représenté par Philippe FABRE), Christian FRICOT (représenté par Mireille LABORIE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Philippe MAURS (représenté par Jean-François BARRIER), Maxime MURATET (représenté par Véronique VISY), Christophe PESTRINAUX (représenté par Philippe COUDERC), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Jean-Louis VIDAL (représenté par Thierry CRUEGHE)

ETAIENT ABSENT(E)S :
Yves ALEXANDRE, Chloé MOLES, Philippe SENAUD

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2025_079 : ADMINISTRATION GENERALE / DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS D'AURILLAC AGGLOMÉRATION DANS DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS - CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS CLERMONT-AUVERGNE

Rapporteur : Monsieur Pierre MATHONIER

Par délibération n° DEL_2020_088 en date du 30 juillet 2020, le Conseil Communautaire a désigné des représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, devenue Aurillac Agglomération, dans divers organismes.

Ladite délibération a déjà été complétée à plusieurs reprises depuis le 30 juillet 2020.

Par courrier du 11 mars 2025, reçu le 3 avril dans les services, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes demande à la Collectivité de bien vouloir procéder au renouvellement de ses représentants au sein du Conseil de Surveillance de l'Hôpital Henri Mondor ; en effet, le mandat des membres du Conseil de Surveillance, d'une durée de 5 ans, prend fin en 2025, indépendamment du mandat électif auquel il est rattaché.

Par ailleurs, suite au départ d'Aurillac Agglomération de Marie BESSON, Responsable du Service Développement Territorial, il est nécessaire de désigner un autre membre suppléant au sein du Conseil d'Administration du CROUS Clermont-Auvergne, Madame Véronique VISY, conseillère déléguée, conservant le poste de titulaire.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le 03/07/2025
ID : 015-241500230-20250630-DEL_2025_079-DE

Aux termes de l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Il est donc proposé au Conseil Communautaire de procéder à un scrutin public pour cette désignation.

Réuni le 16 juin 2025, le Bureau Communautaire a ainsi proposé que soient désignés :

- Monsieur Christian POULHES et Monsieur Bernard BERTHELIER, en qualité de représentants d'Aurillac Agglomération au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Henri Mondor ;

- Madame Marie CIPIERE, en qualité de suppléante, pour représenter Aurillac Agglomération au sein du Conseil d'Administration du CROUS Clermont-Auvergne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver les propositions ci-dessus ;

- d'autoriser ses représentants à accepter toute fonction de direction ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient leur être confiés par le Président de l'organisme concerné.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER

Le Secrétaire de séance,

Sébastien PRAT.